

## LE TERRITOIRE LUDO-SPORTIF URBAIN: ENTRE TENSIONS TERRITORIALES ET VIOLENCES SYMBOLIQUES

Lebreton Florian

Doctorant Sociologie/ L.A.S, Université Rennes 2

### **Recebimento/Aprovação:**

Artigo selecionado pela Comissão Científica do Congresso “Sports, violence and racism in Europe”, realizado na Universidade Rennes 2/França, em maio de 2007

### **Résumé**

Partant du postulat théorique selon lequel le « sport » comme « fait social total » et institutionnalisé peut être à la source de diverses « violences » (physiques, morales, symboliques, économiques et politiques), nous proposons ici de réfléchir sur la nature *à priori* a-violente des activités physiques et sportives autonomes et minoritaires. Ces émergences marquent un tout autre rapport corps/espace qui nous font remarquer que la pacification recherchée par ces « être-ensemble » communautaires ne se réalise que sous certaines conditions elles-mêmes génératrices de violences symboliques. Dès lors, l'appropriation de ces espaces urbains par la communauté sportive ne se réalise pas sans une régulation contrôlée du territoire ainsi transformé. Nous réflexion sur ces pratiques pose la question d'une possible requalification de l'espace urbain par ces « être en société » comme actes de résistance culturelle. Elle pose également la question des formes de violences générées et tolérées par un groupe social donné.

**Mots clefs :** Sociologie compréhensive, territoire ludo-sportif, violence symbolique

Partant du postulat théorique selon lequel le « sport », entendu ici comme phénomène social institutionnalisé, peut être à la source de diverses « violences » (physiques, morales, symboliques, économiques et politiques), nous proposons ici de réfléchir sur la nature *a-violente* des activités physiques et sportives autonomes que nous étudions dans le cadre de notre étude<sup>1</sup>. Ces émergences marquent un tout autre rapport corps/espace qui nous font remarquer que la pacification voulue par ces « être-ensemble » communautaires ne se réalise pas sans une certaine régulation du territoire approprié et transformé.

Cette communication entend proposer une réflexion sur les enjeux que ces pratiques sociales récentes peuvent soulever pour toutes les institutions en présence (politique du sport, politique de la ville et politique culturelle) Bien au delà du discours technique ou pratique, nous proposons de considérer ces pratiques comme une possible requalification de l'espace urbain et exerçant par la même une véritable fonction de libération des affects, dans le but de « *déroutiniser* » les acteurs de la ville et ainsi proposer de l'ailleurs et du vertige ludique et émotionnel<sup>2</sup> (Lebreton & al., 2007a)

Cependant, il apparaît que ces pratiques sont néanmoins le témoin de certaines violences symboliques dont le but est de mettre en forme un terrain d'action qui soit individualisé.

Les espaces ainsi appropriés deviennent de véritables lieux, abris ou refuge pour le corps et ses usages sociaux ou culturels. Territoires d'engouement collectif, ils mettent en avant une certaine sensibilité du vécu corporel par la mise en mouvement et l'action motrice basée sur l'esthétisme corporel et bien au-delà de la performance du corps. Ce vertige ludique par le corps dans l'effort prône un tout autre rapport au jeu que le jeu de compétition et entend ainsi maîtrisé tout acte violent. Organisées sur un tout autre rapport que l'*agon* ou la pratique d'affrontement et compétitive, ces pratiques viennent donc discuter d'une manière générale la thèse éliásienne selon laquelle l'incorporation (*intériorisation*) des contraintes (normes) sur un cadre défini résulte d'une médiation des pulsions et de leur canalisation par certains dispositifs institutionnels. Or, il semblerait que le sport moderne –comme institution avec un cadre spatio-temporel bien défini- serait un « *espace social, codifié, réglé et euphémisé* [susitant] *émotion et passion* » alors qu'il incarne en réalité le « *lieu, dans nos sociétés contemporaines, où chacun peut exprimer sa passion, son désespoir, sa ferveur et/ou*

*son mécontentement, sa violence* » et s'en « libérer en toute impunité » (Bodin, *et al.* 2004) Comment expliquer alors la production de « valeurs » spécifiques au sein de ces « espaces produits » et la valorisation du vécu par le corps bien plus que l'affrontement par le corps ? Peut-on parler dès lors de territoire sportif où la violence au sens large serait maîtrisée ?

La question du gouvernement et du contrôle des corps se pose directement à nous ici, elle fera l'objet de notre première partie où nous examinerons comment un « être-ensemble » y est très largement valorisé.

Enfin, nous verrons que ces espaces *à priori* pacifiques, révèlent en réalité une certaine dose de violence envers autrui principalement, car l'appropriation et la privatisation de l'espace devenu « espace de jeu gratuit » est souvent la source de certaines discordes et de tensions...

### **I. Un espace *à priori* pacifique: territorialisation et jeu avec les normes...**

L'objet de cette partie est de présenter les *valeurs* défendues par les pratiquants comme l'illustration d'un espace non-violent. Les *valeurs* ainsi mises en avant sont bien entendues issues de leurs propres expériences car façonnées puis valorisées au sein même de ces communautés sportives.

L'espace ainsi approprié met en scène des acteurs qui se présentent comme étant en lutte pour imposer ou valoriser leur vision du monde, de la pratique sportive et d'une manière générale le temps du loisir qui cloisonne les pratiques de masse et les autres plutôt alternatives. Au-delà des aspects techniques et pratiques, ce sont les dimensions culturelles et symboliques de ces formes dont nous cherchons à rendre compte dans ce

travail. Est-ce le renouveau d'un « nouveau » temps du loisir que nous pourrions qualifier de « sacré » comme le nomme Roger Sue notamment ?

Nous pouvons nous interroger sur la constitution de ces sphères culturelles, car nous pensons que le « *déplacement du ludisme du sportif vers le péri-sportif* » (Obadia, 2004) ou pratique libre, traduit en réalité la volonté de conserver les caractéristiques essentielles (comme essence) à savoir le jeu, le ludisme, les imaginaires et la formation du sacré ainsi provoqués (Caillois, 1958 ; Huizinga, 1938 ; Griffet, 1995) mais tout en se préservant, *à priori* de la contagion de traits extrinsèques au sport, comme la violence ainsi générée...

Le caractère ludique de ces espaces pacifiés témoigne de la volonté des groupes observés à constituer une communauté valorisant une forme « d'être ensemble », un « entre soi » générateur de certaines formes de sociabilité. L'espace vécu ainsi construit par tous les membres du groupe garantit un respect à la fois de l'espace physique (le « terrain de jeu » ; pratiques de nature par exemple) mais aussi et surtout de l'espace social (les interactions et échanges entre pratiquants)

### **1. La structure de la communauté : entre négociations et intégrations**

Les entretiens et observations réalisés sur la population en question révèlent une « carrière sportive » au sens de l'appartenance à un club sportif dans le cadre d'une pratique compétitive. Cet aspect nous renseigne sur la volonté de créer un groupe avec lequel le fonctionnement et la pratique soit dictée par les acteurs eux-mêmes, c'est à dire à l'issue de négociations et de divers mécanismes d'intégrations. Une forte régulation des formes d'échanges a donc lieu entre les acteurs/pratiquants et le territoire d'action.

Les règles, implicites, sont donc élaborées au terme de négociations à l'intérieur de chaque groupe de pratique, elles sont l'occasion de discussions et d'arrangements entre chaque membre. Nous pouvons distinguer deux types de réglementation. La première concerne l'espace physique : volonté de protection de la « nature » par certains rites de protection. Le pratiquant ne doit laisser aucune trace « *polluante* » de son passage. Auquel cas il se verra immédiatement rappeler à l'ordre par des remarques verbales et autres actions d'influence : « *tu ne dois montrer à personne que nous sommes passé par cette chatière* » ; « *ce spot doit rester vierge de tout indice* » ; « *ne laisse pas traîner tes affaires* » ; « *ne laisse rien de visible* » ; « *fais attention a tes chaussures sur la paroi* » ; « *évite d'écraser le sol à cet endroit* », etc... Ensuite, il s'agit pour chacun de préserver l'espace social mis en forme. Les relations que chacun des pratiquants entretiennent entre eux sont basées sur le respect de la personne et de ses capacités ou de ses incapacités. Certains rites d'interactions sont définis selon le rôle que chacun doit accomplir. Ils sont donc clairement définis en fonction des goûts ou capacités de chacun. On n'observe pas de personnage dominant au cours des interactions. Seul, un leader de type « laisser-faire » intervient sur certaines situations très particulières (orientation sur le spot, conseils techniques sur le saut ou la descente, intégrations des nouveaux, aide à l'apprentissage des nouveaux, choix de pratiquer ou non en référence aux conditions climatiques) C'est le leader par exemple qui prendra la responsabilité de former un débutant afin de l'intégrer au groupe. Dans le cadre du base-jump, il s'attachera à lui faire respecter certaines consignes de sécurité (le pliage de la voile par exemple qui nécessite un long temps d'apprentissage) En spéléologie urbaine, il s'agira de guider le pratiquant dans ce gigantesque labyrinthe sans forcément tout lui « *offrir* » à la première descente. C'est le cas de l'un des enquêtés qui attendit quatre

années de pratique avant de se voir offrir son premier plan des souterrains et pouvoir ainsi accéder à certains lieux tenus « *secrets* » ou privatisés (Lebreton, Héas, 2007b) Cet espace social se construit surtout par « *l'ambiance locale* » : il faut discuter, provoquer, évoluer, partager et revendiquer ensemble chaque moment de la pratique.

Enfin, l'équipement matériel et la technique spécifique est un autre aspect sur lequel les membres interagissent. Bien plus que de simples échanges verbaux, il s'agit ici de mettre en commun les informations (par la parole et le geste essentiellement) propres au bon déroulement sécurisé de leur activité. Des « codes » sur certaines marques ou types de matériel existent par exemple. Des sollicitations verbales et physiques ont lieu lorsque le pratiquant réussit un geste particulier : saut de lancement après une prouesse gymnastique par exemple, entrée par une chatière considérée comme difficile d'accès, etc...

Ici, le temps de la pratique n'est pas arrêté ou définit à l'avance, il se négocie au cours de l'action et en fonction des capacités de chacun.

Enfin, de nombreux échanges ont lieu entre les « locaux » et la brigade d'inspection générale des carrières à Paris. Construit sur un fichier datant de plus de trente ans, l'IGC connaît les « locaux », dialogue et échange avec eux, participe à la sauvegarde du site mais surtout, ferme les accès aux « étrangers » et inconscients : contrôles d'identités, du matériel utilisé, des cartes topographiques, distributions de contraventions ...tout ceci dans le but de garantir l'intégrité physique de ces « étrangers », « *inconscients souvent* ». Les « locaux » avouent dans ce cas soutenir l'action de l'IGC car elle participe à rendre le site plus « *sain* » et par la même, contribue à « *ne pas salir [leur] propre image* » vis à vis de l'extérieur.

Tout un ensemble de traits structurants qui ne font que renforcer les liens et l'adhésion à leur propre modèle de pratique, et cela essentiellement à travers les échanges verbaux (discussions, participation à la vie sociale sur le site, style de pratique) et gestes (techniques du corps, touchers) qui contribuent à orienter les comportements ainsi attendus.

## **2. Un être ensemble générateur de lien social**

Ainsi, le sentiment de l' « être ensemble » propre à ces communautés sportives et ludiques nous fait remarquer que la construction d'une telle organisation se base sur les interactions et l'immédiateté des choix et prises de décisions.

Il s'agit pour chacun de valoriser sa propre expérience par une esthétisation du geste, du dépassement de soi dans la difficulté et de leur pratique. Deux aspects sont ici intéressants à analyser.

Le premier concerne la socialité du lieu. Si l'on considère ce territoire sportif informel comme étant dans l'ombre des pratiques instituées, il apparaît alors que ce dernier est appréhendé comme un véritable « *art de vivre* » et nécessaire à la « *survie* » au sein des espaces de vie instituées. Cette socialité souterraine ou acte de résistance culturelle (Simmel, 1989) est entretenue par une très forte vitalité en terme de partage des émotions et des sensations. Simmel avait d'ailleurs souligné combien la spécificité individuelle est devenue la base de l'affirmation d'une identité distinctive que l'on observe aujourd'hui.

Ici, le caractère ludique de la pratique est régulièrement mis en avant. Par jeu ludique, ils considèrent se démarquer des formes de jeu professionnelles où l'affrontement physique remporte la mise sur l'imaginaire corporel. Le cadre saptio-

temporel de ce type de jeu ludique tend à renverser une socialité instituée qui repose sur la notion d'ordre. Or, le désordre imaginé au cours de la pratique physique « libre » est un moyen d'accéder aux sensations, aux émotions qui soient directement issus du jeu et de la mise en action motrice. Il est non seulement source d'innovations et de créativité, il est surtout « amusant », « inventif » et « imaginatif », à l'image d'un vertige ludique et sportif.

Cependant, l'espace de pratique qui est mis en forme de manière informelle produit ainsi un marquage territorial qui traduit aussi une forme de violence symbolique dans le sens où l'intégration mais aussi l'exclusion des *autres* pratiquants doit passer par la mise en place de certains mécanismes sélectifs. Ces mécanismes révèlent un territoire de « l'entre soi » nous l'avons vu, mais également une appropriation exclusive d'un groupe sur un autre et la privatisation de ce territoire sportif.

## **II. Tensions territoriales et violences symboliques : actes de résistance culturelle**

Nous verrons cependant que ce travail empirique révèle certains mécanisme de violences symboliques propres à l'appropriation de l'espace devenu « *espace de jeu gratuit* », sources de certaines discordes...

Par violence symbolique, nous faisons référence ici à cette « *violence qui extorque des soumissions qui ne sont mêmes pas perçues comme telles en s'appuyant sur des attentes collectives* » (Bourdieu, 1994, 188) Par l'imposition d'un style de pratique, ces pratiques physiques auto-organisées veulent diffuser des significations, des rapports de sens particuliers. Les mécanismes d'exclusion mis en forme ont pour objectif de réduire les fréquentations sur le site, de sélectionner la personne et surtout, de privatiser l'espace conquis comme le lieu d'une communauté en particulier. Elles se



protègent contre l'introduction d'« *étrangers* » qui risqueraient de « *polluer* » le territoire sportif, et par la même de divulguer au grand jour certains aspects considérés comme « secrets » et exclusifs.

Les valeurs défendues par le discours de ces pratiquants ne sont pas conformes aux observations effectuées sur les terrains investis dans le cadre de ce travail. Il en résulte dès lors un décalage entre le discours intérieur et la prise de distance opérée par nos soins.

### **1. Une violence qui prend sa source du « dedans »**

A travers l'appropriation et la transformation en un territoire sportif, ces pratiques « libres » révèlent cependant quelques mécanismes d'exclusion. Ici, l'opposition entre le « local » et « l'étranger » est très significatif des variantes anthropologiques appliquées à ce type de terrain d'enquête. Si la quête de sens est très forte au sein de ces communautés ludiques, elle est aussi à la source de la protection et de la sauvegarde des sites pratiqués. La logique d'action dite libre est bousculée par l'imposition d'un style, ou ce que l'on peut nommer « effet de contexte ». Il garantit le contrôle des comportements et est aussi une invitation à participer au style local et ses normes corporelles. Il s'opère en quelque sorte un glissement de la norme sociale vers l'élaboration de normes privatives qui conduisent à l'exclusion de nouveaux pratiquants.

Sur le terrain, nous avons donc étudié deux grandes tendances « violentes » : une relative aux tensions territoriales et une autre en fonction du « style de jeu » privilégié. C'est ce qui conduit dans la majorité des cas à des conflits d'intérêts.

Cette mise en forme de la violence symbolique prend donc effet dès les premières rencontres entre « locaux » et « étrangers ». Ici, l'intégration doit se faire par la mise à l'épreuve et la capacité à démontrer que le pratiquant dispose de certaines qualités « *pour apporter de [sa] personne au groupe* », à la communauté. Cette précision du leader nous renseigne sur les objectifs de cette violence. Le premier sert à imposer un « *état d'esprit* » à la communauté formée de valeurs communes, une sorte d'éthique de la pratique libre comme il existe une éthique de l'escalade libre (De Léseuleuc, 2000). Les valeurs ainsi testées se regroupent en deux catégories : le rapport au monde et à autrui puis le rapport au corps. Ces items issus de notre catégorisation descriptive illustrent le style et l'éthique que ces pratiquants de l'ombre entendent mettre en avant. Le second objectif sert à imposer des normes de comportement sur le site de la pratique. Sur le terrain, ces deux objectifs appliqués à la violence sont les moyens d'instituer une frontière entre ceux « *qui en sont* » et ceux « *qui n'en sont pas* » (Bourdieu, 1986) et donc d'exclure par les agressions verbales (très forte récurrence), les avertissements (forte récurrence), les moqueries (récurrence irrégulière) voire les insultes et menaces (faible récurrence).

Des mécanismes d'exclusions se repèrent également entre « locaux » lorsque l'un des leurs propose une nouvelle forme de randonnée pédestre souterraine par exemple. Au début de notre immersion avec une communauté de spéléologues urbains, nous avons été témoin de la mise à l'écart de l'un des leurs. Ce dernier proposa à l'époque une autre manière de pratiquer par l'introduction de la notion de performance chronométrée. Chronométrer les temps de randonnées et ainsi proposer le renversement du style corporel mis en place ; évoluant d'une déambulation lente et irrégulière à une progression rapide et sans alternance. De la lenteur à l'accélération du mouvement, il

proposa de bouleverser le rapport que chacun entretenait avec son propre corps mais aussi dans les interactions engagées avec les autres acteurs et l'espace de pratique. Sa proposition fut radicalement évincée de la communauté, le pratiquant avec.

Avec l'exemple du rite d'intégration chez les spéléologues, il s'agit de tester son adéquation à la communauté de valeurs et de mettre à l'épreuve le « *nouveau* » ou l'« étranger » ainsi présenté. Dans tous les cas, les « locaux » réagiront à la prestation du testé. Si ce dernier aborde cette épreuve avec une certaine éthique (convivial, chaleureux, respectueux), il se verra encourager puis progressivement intégré par les autres. Dans le cas contraire (râlements, contestations, « *esprit de consommateur* ») il subira une véritable « humiliation » de la part des autres puis sera brusquement écarté et exclu du groupe. C'est dans cette épreuve que certains mécanismes violents sont véritablement mis en scènes.

Dans les autres cas où les communautés croisent sur le site d'autres « *pratiquants étrangers* » qui ne cherchent pas à entrer en contact, elles exercent une certaine pression pour décourager et chasser ces derniers du site en question ; notamment dans ses rapports entretenus avec l'IGC. Il est donc essentiellement question ici de l'échange, de l'interaction et de la rencontre et non de l'évitement.

## **2. Une autre violence exercée du « dehors » ?**

En sus des mécanismes violents exercés de l'intérieur par ces communautés sportives, nous avons remarqué au cours de nos divers entretiens avec les pratiquants mais aussi des membres de fédérations sportives (Fédération française de Spéléologie, Fédération française de parachutisme) que les formations en groupe autogérés faisaient la preuve de discours ou actes de marginalisation par rapport aux « *bonnes pratiques*

*instituées* ». Ce mécanisme est issu des théories interactionnistes et en particulier de ce que Howard Becker nomma l'étiquetage. En ce sens, nos enquêtés sont des « *personnages déviants à qui on a réussi à coller cette étiquette* » (Becker, 1985). Déviant par rapport à une pratique visible et instituée, celle qui est « contrôlable » par les institutions. En réponse à ce discours dominant, nos enquêtés revendiquent justement le caractère « incontrôlable » de leur pratique. Leurs représentations de la réalité sont socialement puis culturellement construites au sein de ces communautés de valeurs. Elles sont par la suite mises en forme dans le jeu corporel et la mise en mouvement que suscitent de tels jeux vertigineux ; mais aussi à travers l'organisation d'une « alternative ». Dès lors, les interactions qui naissent entre deux mondes ou sphères culturelles distinctes (ici l'*establishment* et l'*anti-establishment* pour reprendre les termes à Norbert Elias) conduisent au rejet du non-conforme pour soi ou de la sphère donnée.

La fédération française de spéléologie ne reconnaît pas du tout et rejette toute forme de similitude avec l'« *autre* » pratique alternative. Les données anti-compétitives, ludiques, transgressives et sensationnelles que nous récoltons sur nos terrains nous montrent pourtant deux choses : l'éloignement sur le plan de l'éthique mais la similitude avec les caractéristiques pratiques et corporelles. Cette mise à distance opérée par les pratiquants débouche sur des tensions entre ces deux sphères qui ne font que renforcer les pratiquants dans leur « carrière déviante » en pleine mutation....

Ce processus débouche sur la privatisation de certains sites urbains ou naturels par les fédérations de spéléologie ou de parachutisme qui rendent l'accès à ces

communautés interdites et répréhensibles par la loi. Initiative qui se résume comme telle : de la personnalisation des sites de pratique à la privatisation juridique...

### **Conclusion**

La présentation de ce terrain nous montre après les travaux du réseau des chercheurs et experts en sport de nature et de montagne<sup>3</sup> que le développement de la culture ludique « alternative » et la formation de territoires ludo-sportifs vertigineux n'est pas sans présenter certains traits de violence caractéristiques des tensions culturelles contemporaines. En effet, le fil conducteur de notre travail anthropologique est de questionner l' « être en société » actuel et de se demander si nous n'assistons pas à une période de transition vers une société qui puise l'essentiel de ses sens et de ses tensions dans les différences culturelles plutôt que dans les inégalités sociales et économiques qui illustrent bon nombre de violences<sup>3</sup> générées par les sports institutionnels modernes. Outre l'aspect libertaire, auto-organisé et autogéré, cette culture ludo-sportive ne doit pas non plus reproduire les mécanismes d'exclusion issus des institutions. La prise de distance opérée avec les institutions sportives ici ne doit plus être une justification à la territorialisation exclusive de certains sites de pratique naturels.

Pour résumer nos propos, nous dirions que le champs anthropologique avec lequel nous traitons cette question permet de dégager deux grandes tendances. La première est que la formation en communauté sportive est *à priori* le moyen de valoriser un être ensemble, un entre soi qui mobilise une réappropriation corporelle par le ludique, le partage d'émotions et de sensations parfois extrêmes. La seconde est que cette appropriation spatiale puis la transformation en territoire sportif ne peut s'effectuer

sans un contrôle direct de la population qui s'y trouve et la reproduction malheureuse de mécanismes « violents » pourtant dénoncés par ces mêmes acteurs. Dès lors, il s'exerce deux types de violence. L'une à l'intérieur même du territoire sportif, à savoir l'exclusion de « l'étranger » par l'exclusivité de l'espace privé. L'autre de l'extérieur, par les institutions sportives et la « criminalisation des indigènes », soit en d'autres termes, un étiquetage exercé par les institutions sportives et la volonté de montrer cette alternative autogérée comme une « *pratique marginale* ».

Avons-nous devant nos yeux l'expression d'un espace-temps davantage qualitatif et par la même, l'illustration du temps libéré vécu comme un moment « sacré » pour l'acteur ? C'est en tout cas une des hypothèses centrales qui marque l'analyse des mutations sociales (Sue, 1994) de notre société et l'émergence d'activités sociales en marge des pratiques légitimées.

---

## **Notes**

<sup>1</sup>. Base-Jump (saut en parachute d'édifices artificiels, urbains ou naturels, montagnards), spéléologie urbaine et *parkours* urbains.

<sup>2</sup>. Lebreton F., « *Le territoire ludo-sportif urbain. Anthropologie de vertiges ludiques* », thèse en cours sous la direction de Stéphane Héas, Université Rennes II

<sup>3</sup>. Corneloup J., Vachee C., De Léseuleuc E., Mao P., Boutroy E., Pociello C., Bromberger C.  
[www.sportsnature.org](http://www.sportsnature.org)

## **Bibliographie**

Becker H. (1985) *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris

Bodin D., Robène L., Héas S. (2004) *Sports et violences en Europe*. Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe

Bourdieu P. (1986) Les rites comme actes d'institutions in Centlivres P. & Hainard J. (dir.) *Les rites de passage aujourd'hui*. Lausanne, l'Age d'Homme, p.206-215

\_\_\_\_\_ (1994) *Raisons pratiques*. Paris, Seuil

---

De Léseuleuc E. (2000) Usages de la violence symbolique et appropriation territoriale dans les pratiques physiques. L'exemple de l'escalade à Claret. *STAPS*, n°51, p.81-92

Lebreton F., Héas S., Bodin D., Robène L., Ait Abdelmalek A. (2007a) Terre et ciel : étude sociologique d'espaces temps sportifs marginalisés. *Espaces et Sociétés*, à paraître

Lebreton F., Héas S. (2007b) La spéléologie urbaine. Une communauté secrète de cataphiles. *Ethnologie française*, **Avril-Juin**, p. 345-352

Obadia L. (2004) Le « plaisir » de « jouer ». Présence et métamorphoses du ludisme dans le football professionnel français. *Socio-Anthropologie*, n°13, Jeux/Sports, mis en ligne le 15 novembre 2004, <http://socio-anthropologie.revues.org/document.html?id=174>

Simmel G. (1989) *Philosophie de la modernité. La femme, la ville, l'individualisme*. Payot

Sue R. (1994) *Temps et ordre social*. Paris, Puf

### **Dados do autor**

Lebreton Florian  
L.A.S, Université Rennes 2  
ZAC Atalante Champeaux  
3, allée Adolphe Bobierre  
35000 RENNES  
FRANCE  
+33 (0)2 23 46 14 70 ou 06 83 28 01 15  
[kalabrett@hotmail.com](mailto:kalabrett@hotmail.com) ; [florian.lebreton@etudiant.uhb.fr](mailto:florian.lebreton@etudiant.uhb.fr)